

# RECAPITULATIF LOCATION SALLE DES FETES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Location du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

🕒 WEEK-END :

- du vendredi 17 h00 au dimanche 19h00 Prix : \_\_\_\_\_ €uros

🕒 AUTRES : à définir \_\_\_\_\_ €uros

Dossier complet le : \_\_\_\_\_

	MONTANT	N° DE CHEQUE	
<b>Chèque de réservation</b> (sera encaissé en cas d'annulation) Donné le :	100 €	N°	Annulation possible au minimum 1 mois à l'avance sur justificatif Après 1 mois aucun remboursement
<b>Chèque du solde de la location</b> Donné le :		N°	Encaissement après la manifestation
<b>Chèque de caution</b> Donné le :	700 €	N°	Restitué si aucun dégât n'a été constaté
<b>Chèque de caution « MENAGE »</b> Donné le :	100 €	N°	Restitué si le ménage a été correctement fait (y compris chaises – tables) <b>NE PAS UTILISER LE MATERIEL DESTINÉ A LA FEMME DE MENAGE LE MENAGE EST A FAIRE OBLIGATOIREMENT</b>
Rendu le :			

(les chèques seront à l'ordre du Trésor Public)

Approuvé par le Conseil Municipal du 12 février 2019

**LES DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA LOCATION SONT A DEPOSER EN UNE SEULE FOIS**  
(Les dossiers non complets avant la remise des clefs ne permettront pas la location de la salle)

## **Particuliers :**

**Dossier à retourner avec toutes les pièces à joindre à la Mairie le plus rapidement possible :**

- Déclaration de manifestation pour la gendarmerie,
- Contrat de location de la salle des fêtes (complété, daté, signé et approuvé),
- Merci de bien vouloir préciser dans le contrat de location la dimension de l'estrade que vous souhaitez.
- Le règlement de la salle des fêtes (paraphé, daté, signé et approuvé),
- Limitation des nuisances sonores (complété, daté, signé et approuvé),

**A joindre obligatoirement au dossier :**

- Attestation d'assurance couvrant les risques inhérents à la location :  
Demandez à votre assurance habitation une attestation d'assurance pour une location de salle (sur le courrier il doit être précisé « salle des fêtes, Allée des Noyers - 77130 DORMELLES et la date de location du vendredi 17h au dimanche 19h),
- Copie de la Carte d'identité en cours de validité,
- Justificatif de Domicile de moins de 3 mois,
- Les chèques (réservation 100 €, chèque du solde de la location, chèque de caution 700 € et chèque ménage de 100 €)

**RAPPEL : LA SALLE DES FETES DOIT ETRE RENDUE PROPRE - NE PAS DEPLACER NI DEMONTER L'ESTRADE – MERCI DE NE PAS UTILISER LE MATERIEL DE LA FEMME DE MENAGE (machine...)**

## **Associations :**

**Dossier à retourner avec toutes les pièces à joindre à la Mairie le plus rapidement possible :**

- Déclaration de manifestation pour la gendarmerie,
- Contrat de location de la salle des fêtes (complété, daté, signé et approuvé),
- Le règlement de la salle des fêtes (paraphé, daté, signé et approuvé)),
- Limitation des nuisances sonores (complété, daté, signé et approuvé),

**A joindre obligatoirement au dossier :**

- Statuts,
- Attestation d'assurance couvrant les risques inhérents à la location,
- Copie de la carte d'identité en cours de validité du responsable.

---

## **RAPPEL COMME INDIQUÉ SUR LE CONTRAT DE LOCATION**

Une semaine avant la manifestation dans la salle des fêtes, votre dossier doit être complet et vous devrez prendre contact avec Mme LANTIER Jennifer, secrétaire à la Mairie de Dormelles au 01 60 96 65 01 pour l'état des lieux d'entrée et remise des clefs et Mme LE DORNER Joëlle au 07 81 78 41 39, Adjointe qui fera avec vous l'état des lieux de sortie.